

Regional European Organisation of the FDI

National Report

Country: FRANCE

Association: French Dental Association, ADF

Venue: PRAGUE

Year: 2012

I. Changement au sein de l'association et dans son organisation

- ⇒ De nouvelles élections se sont tenues en janvier au sein de l'ADF. Patrick HESCOT, après 17 ans passés à la tête de l'ADF, a décidé de laisser sa place à un nouveau secrétaire général. Il reste président de la Commission des affaires internationales. Joël TROUILLET conserve l'autre siège à la tête de cette organisation bicéphale.
- ⇒ De nouvelles élections se tiendront en mai au sein de la CNSD, une semaine après l'Assemblée plénière du CED à Copenhague. Un nouveau président et une nouvelle équipe seront élus.
- ⇒ La France élira son nouveau président en mai.

II. Tendances et développements

Dans la politique professionnelle

Prothèse: l'Autorité Française de la Concurrence a débouté le Syndicat National des Fabricants de Prothèses, qui souhaitait établir la vente directe des prothèses aux patients. Pour eux, la « vente » des prothèses par les chirurgiens-dentistes constituait un obstacle à la libre concurrence, étant donné que les patients devaient pouvoir choisir leur technicien et le payer directement. L'Autorité a considéré qu'il était « impossible de remettre en cause le monopole de l'exercice de l'art dentaire » inscrit au Code de la Santé Publique.

Blanchiment des dents : une société française « Points Sourire », à laquelle s'est associée la nouvelle Fédération Française de l'Éclaircissement Dentaire, a déposé une plainte devant l'Autorité de la Concurrence, contre la CNSD et le Conseil National de l'Ordre, pour pratique anticoncurrentielle dans le domaine du blanchiment et de l'éclaircissement des dents sur le territoire français. La plainte déposée initialement également contre l'ADF, a finalement été retirée.

La CNSD a été entendue par l'Autorité de la Concurrence le 14 mars. Dans le mémoire en défense qu'elle doit déposer dans les prochains jours, la CNSD rappellera que le blanchiment des dents est un acte médical inscrit à la Nomenclature Générale des Actes Professionnels, et rappellera également l'action du CED au niveau de la Commission Européenne ainsi que l'adoption de la récente directive.

Dans la politique de Santé

Réforme de la Responsabilité Civile professionnelle pour tous les libéraux de santé y compris les cds: une nouvelle taxe a été introduite pour mutualiser le risque assurantiel de tous les professionnels libéraux de santé. Cette nouvelle contribution de 15 à 25€ est destinée à créer un fond special pour couvrir les dommages supérieurs à 8 millions € (contre 3 millions actuellement).

Dans la politique de l'Éducation

⇒ Le DPC se met lentement en place. Les décrets ont été publiés.

⇒ Depuis avril 2011, l'orthopédie dento-faciale (ODF) n'est plus la seule spécialité reconnue en France. Sont désormais des spécialités reconnues, accessibles via un internat qualifiant auquel peuvent accéder chirurgiens-dentistes et médecins, conduisant à un diplôme d'études spécialisé :

- l'orthopédie dento-faciale (6 semestres)
- la chirurgie orale (commune à la médecine et à l'odontologie) (8 semestres)
- la médecine bucco-dentaire (6 semestres)

Dans le système d'assurance (assurance publique et privée)

Une nouvelle convention est en cours de négociation avec les Syndicats (CNSD + un plus petit), l'assurance maladie obligatoire (sécurité sociale) et pour la première fois, l'assurance maladie complémentaire. Ce dernier participant est très important étant donné que l'assurance maladie obligatoire se désengage de plus en plus du secteur dentaire. La volonté du Gouvernement est que cette convention soit approuvée et signée avant les élections présidentielles, c'est-à-dire avant le mois de mai.

III. Autres informations (activités, ...)

⇒ Le prochain congrès de l'ADF se tiendra du 27 novembre au 1^{er} décembre 2012 sur le thème « Garder le Sourire ».

⇒ Lancée en janvier auprès de tous les chirurgiens-dentistes libéraux, la grande enquête de l'ADF sur le développement durable permettra à la profession de poser les premiers jalons de sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). L'ADF a décidé de recenser toutes les initiatives menées par les chirurgiens-dentistes et de déterminer jusqu'où ils sont prêts à s'engager, avant de formaliser une quelconque démarche.

⇒ Les représentants de la profession, sous la conduite de la Commission sur les Dispositifs Médicaux de l'ADF, ont construit une Grille technique d'évaluation pour la prévention des infections associées aux soins. Parmi les 79 items listés, 19 sont présentés comme incontournables dont le respect est indispensable à la sécurité des soins.